

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

AMENDEMENT

N ° CF526

présenté par

M. Labaronne, M. Pellois, Mme Motin, M. Damien Adam et M. Descrozaille

ARTICLE 56

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.